

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 juillet 2020

Vu le code général de collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt, le mardi 28 juillet 2020 à 19 heures 30 minutes, se sont réunis, en séance extraordinaire, les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, maire.

PRESENTS : Mme Sophie FOUCAULT, M. Philippe PICQUE, Mme Pascaline HAMONIER, Mme Annick DUPONT, Mme Noémie BERTHE, M. Didier DAUBOIN, Mme Catherine GAMICHON-NOËL, M. Patrick LAURENT, Mme Dorothee GARNIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Murielle CAILLEUX, M. Cédric DEMARCY.

Formant la majorité des membres en exercice,

ABSENTS EXCUSÉS : M. Frédéric LANGLOIS (pouvoir à Mme Pascaline HAMONIER)

ABSENTS NON EXCUSÉS : M. Sylvain CUYER

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

RECTIFICATIF DU BUDGET M14 2020

Monsieur le maire expose que lors de l'établissement du budget primitif M14 il y a eu une erreur de report sur la section d'investissement. En effet, la section d'investissement au 31/12/2019 faisait mention d'un déficit de 87 941 euros et a été inscrit au budget primitif 2020 en recettes et non en dépenses (erreur non relevée malgré le contrôle de la commission des finances, Madame la trésorière municipale et le conseil municipal). Il y a lieu de rééquilibrer le budget dans cette section.

Après lecture du nouveau budget primitif 2020, le conseil municipal adopte à l'unanimité cette nouvelle proposition.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le maire informe le conseil municipal :

- Du courrier reçu du Conseil Départemental concernant les subventions pour la restauration de l'église et signale que le département a pris acte de nos demandes de dérogations et qu'il nous tiendra informés de la suite donnée.
- Qu'aucune manifestation n'aura lieu lors de la Fête Patronale. A ce jour, seule la fête foraine était maintenue mais à la vue du protocole sanitaire qui doit être mis en place, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'annuler cette fête.
- Que le dossier concernant l'organisation d'une manifestation de plus de 10 personnes pour la brocante du 20 septembre prochain a été remis à Monsieur CLEMENT.
- Du courrier reçu de M. et Mme LETAILLEUR concernant les bruits dans la nuit du 18 au 19 juillet à la suite de la reprise de l'activité du Gîte de France, route de Dieppe. Une réponse lui sera faite rapidement. Monsieur DEMARCY, directeur de la MFR présent à la réunion en temps que conseiller municipal a pris note de ces problèmes.

- Qu'à la suite de la demande au FO3DR (Fonds Olivier DASSAULT pour la Défense et le Développement de la Ruralité), une subvention de 3000 euros a été allouée à la commune pour la réhabilitation des vestiaires du stade de football. Une délibération a été prise afin de percevoir cette subvention.
- Qu'une nouvelle entreprise nommée « BENELEC Services» (M. OERLEMANS Benoit 4 rue de Verdun à Songeons tél 06.29.05.83.53) s'implante sur la commune (entreprise pour réalisation de travaux électriques, installation, dépannage, entretien). Le conseil municipal souhaite la bienvenue à ce nouvel artisan.
- Du courrier reçu de la Région Hauts de France concernant « La revitalisation des centres bourgs ». La région envisage d'accorder une année supplémentaire pour le démarrage des travaux. Une réunion est programmée en septembre afin de valider ou non cette décision.
- Du nouveau bureau de l'amical des maires de l'ancien canton de Songeons :
 - ✓ Présidente : Mme Beatrice BELLIARD, maire d'Escames
 - ✓ Vice-président : M. André LEVASSEUR, maire de Hécourt
 - ✓ Secrétaire : Mme Aurélie LEGUAY, maire de Vrocourt
 - ✓ Trésorier : M. Francis FOLASTRE, maire de Buicourt
 - ✓ 2 membres : M. Christian GAVELLE, maire de Senantes et M. Alain BOUTELEUX, maire de Fontenay-Torcy.
- Que la Communauté de Communes de la Picardie Verte (CCPV) recrute 2 jeunes de 18 à 25 ans en Service Civique pour une mission d'une durée de 6 mois (24h/semaine).

L'objectif de cette mission est de contribuer à la réduction des déchets via l'amélioration des gestes de tri : enjeu majeur du territoire.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site :

<https://www.service-civique.gouv.fr/missions/ambassadeur-de-prevention-et-de-tri-des-dechets>

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser dès maintenant à :

Madame la Présidente de la Communauté de Communes de la Picardie Verte

3 rue de Grumesnil BP 30 60220 FORMERIE

Par voie électronique : ccpv@ccpv.fr

Monsieur Didier DAUBOIN demande un endroit pour ranger les vélos avec un système anti-vol

Madame Dorothee GARNIER informe le conseil municipal que la commission « SALLE DES ASSOCIATIONS » s'est réunie le lundi 27 juillet afin d'établir un nouveau contrat de location et de mettre en place une convention avec les associations qui l'occupent gracieusement.

Madame Noémie BERTHE informe le conseil municipal que la commission « ENTRETIEN DES BATIMENTS » s'est rendue le lundi 20 juillet aux écoles « maternelle et primaire », à la cantine et à la médiathèque. Lors de la visite, il a été constaté le bon entretien des lieux et la commission tient à remercier les ATSEM de l'école maternelle ainsi que les agents d'entretien de l'école primaire.

Madame Murielle CAILLEUX fait part au conseil municipal de la satisfaction des riverains rue Crignon-Fleury pour le nouveau revêtement et demande si les trottoirs seront refaits. Monsieur le maire répond que la réfection des trottoirs n'est pas prévue dans cette rue.

Madame Murielle CAILLEUX demande au conseil municipal de réfléchir sur la possibilité d'un stationnement alterné. Monsieur le maire répond qu'il contactera l'UTD afin de connaître les possibilités de cette demande.

Madame Murielle CAILLEUX informe le conseil municipal qu'elle a pu rencontrer quelques personnes en visite dans la commune avec le dépliant « Balade d'Histoire et d'Histoires » mis à disposition dans les commerces de Songeons. Elle souligne que ces personnes ont effectué de ce fait des achats dans les commerces du bourg.

Monsieur Patrick LAURENT propose au conseil municipal une réflexion d'un centre bourg aménagé afin de supprimer les trottoirs et signale un manque d'éclairage devant l'église. Monsieur le maire l'informe qu'une vérification du spot va être effectué.

Monsieur Cédric DEMARCY informe le conseil municipal de la demande de Monsieur de SAINT AUBIN concernant l'entretien des haies bordant les chemins communaux. Monsieur le maire répond qu'un courrier sera envoyé aux propriétaires.

Monsieur Cédric DEMARCY demande si les produits désherbants sont des produits bio. Monsieur le maire indique que les produits utilisés sont conformes à la réglementation en vigueur.

Monsieur Philippe PICQUE informe le conseil municipal :

- que la commission « FLEURISSEMENT » a parcouru les rues de Songeons le vendredi 24 juillet afin de décerner les prix ;
- que la commission « CIMETIERE » s'est rendue le jeudi 9 juillet sur place afin d'établir une nouvelle numérotation et de voir pour de nouvelles places.

Madame Pascaline HAMONIER informe le conseil municipal :

- Que la commission « COMMUNICATION » se réunira le 29 juillet afin de rédiger la publication dans le Bonhomme Picard qui pourrait être faite début septembre. Ce support ponctuel remplacera le bulletin municipal.
- Qu'une proposition de spectacle a été faite pour l'arbre de Noël 2020 (spectacle qui aurait dû être présenté au Noël 2019). Les conditions du contrat sont en attente.

Fin de la séance à 21 heures 20.
Prochaine séance le 25 août 2020.